



# ASEUS

Association Sportive de l'Enseignement  
Universitaire et Supérieur

[WWW.ASEUS.BE](http://WWW.ASEUS.BE)



L'activité physique ou sportive, le **plus** pendant tes études supérieures !

Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieure asbl  
Secrétariat : Allée du Bol d'air, 13/3 - 4031 Angleur - Tél: 04/336.45.65  
info@aseus.be - www.aseus.be - NE: 0418.787.404 - IBAN BE370016 8996 5928

Conditions d'accès  
& Opportunités



**Le Sport de Haut niveau**

Pendant tes études supérieures, c'est possible !

## CASHES

La **Cellule d'Accompagnement des Sportifs de Haut niveau dans l'Enseignement Supérieur (CASHES)** est un réseau d'institutions d'enseignement supérieur (universités et hautes écoles) créé à l'initiative de l'ASEUS et du Service Projet de Vie de l'ADEPS. Son objectif est de répondre aux besoins d'information des sportifs de haut niveau, de leur entourage, ainsi que des référents académiques et sportifs.

Ce réseau s'engage à être attentif aux besoins spécifiques des sportifs de haut niveau, mais également à favoriser et à harmoniser leur accompagnement tout au long de leur double parcours sportif et académique.

### L'étudiant sportif de HN :

- ▶ **Son statut**
- ▶ **Les avantages qui y sont liés**
- ▶ **L'accompagnement proposé, notamment les services complémentaires, par les institutions d'Enseignement Supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (membres ASEUS et partenaires CASHES)**

Cette brochure est disponible sur notre site :

[WWW.ASEUS.BE](http://WWW.ASEUS.BE)



## L'ASEUS C'EST :

### Le Sport pour tous !

▶ Plus de 289 activités sportives hebdomadaires proposées aux étudiants, soit 7.444 heures d'activités physiques et sportives en

### Le Sport de compétition !

▶ 19 championnats francophones et 19 championnats nationaux (FSUB).

### Un accompagnement des élites !

▶ Accompagnement de la délégation belge, via la FSUB, aux Jeux Universitaires et accès aux Championnats du Monde Universitaires (CMU) organisés en alternance 1 an sur 2.

▶ Guichet d'information à l'attention des étudiants sportifs HN. Plateforme transversale d'aide à l'accompagnement

### 22 implantations : 8 Universités, 14 Hautes Ecoles



## Le Sub-Top dans l'Enseignement Supérieur

Pratique sportive de bon niveau :

Ce qu'il faut savoir :



- ▶ Les sportifs qui ne sont pas reconnus dans le cadre du décret du 3 mai 2019 relatif au mouvement sportifs organisé en Communauté française peuvent également solliciter leur institution.
- ▶ La demande d'aide doit être introduite au moment de l'inscription via un dossier détaillé comprenant des informations sur le parcours sportif, académique, ainsi que sur les objectifs et le programme du sportif.
- ▶ L'éventuel aménagement fera l'objet d'une convention entre l'étudiant et son institution.
- ▶ D'autres avantages peuvent également être négociés. Il est donc essentiel de se faire connaître le plus rapidement possible auprès du référent sportif de son institution d'enseignement supérieur.

## Des rendez-vous internationaux

Le sport universitaire international :

En alternance une année sur deux se déroulent des rendez-vous internationaux pour les sportifs\* de HN :

Les Jeux Universitaires d'été et d'hiver :

- ▶ Les Jeux Olympiques de l'Enseignement Supérieur Événement majeur dans la formation des étudiants sportifs de haut niveau.  
3e événement sportif mondial :  
170 nations, 20.000 participants, dont 12.000 athlètes.

Les CMU :

- ▶ Les Championnats du Monde et coupes Universitaires :

Une trentaine de compétitions se déroulent sur quatre continents.

[WWW.FISU.NET](http://WWW.FISU.NET)



\* Pour tous les sportifs inscrits dans l'enseignement supérieur.

## Le Sport Elite dans l'Enseignement Supérieur

Sport élite et principaux statuts :

- ▶ Sportif de haut niveau (HN)
- ▶ Arbitre de haut niveau
- ▶ Espoir sportif
- ▶ Jeune talent
- ▶ Sportif de haut niveau en reconversion
- ▶ Partenaire d'entraînement

Le statut de sportif de HN :

- ▶ Statut à solliciter (la fédération doit introduire un dossier pour son athlète auprès de l'ADEPS).
- ▶ Bases légales : le décret portant sur le mouvement sportif du 03/05/2019 (MB 07/10/2019) et l'arrêté relatif aux demandes de reconnaissance du 17/12/2020 (MB 24/12/2020).
- ▶ Modulation des études renforcée grâce au système de blocs, permettant aux étudiants de s'inscrire à moins de 30 crédits par an. Cette option d'allègement est encadrée par une convention, révisable chaque année.
- ▶ L'accompagnement varie selon l'institution. Des facilités spécifiques sont proposées pour encourager la poursuite d'activités sportives parallèlement aux études.
  - ↳ Services liés aux études (tutorat de l'étudiant, adaptation des horaires, absences justifiées,...)
  - ↳ Accompagnement du sportif de HN (accès privilégié aux infrastructures sportives, aide au logement, aide financière).

## Un sportif averti ...

... en vaut deux !

Facilités ≠ sous-diplomé !

Les exigences au niveau des formations sont identiques pour tous les étudiants.

Double excellence :  
Académique & Sportive

Une formation, oui, mais compatible avec une pratique sportive de haut niveau !

Certaines formations incluent des modules de pratiques sportives obligatoires dans diverses disciplines, tandis que d'autres exigent une présence incontournable en laboratoire, etc.

FATIGUE PHYSIQUE SUPPLEMENTAIRE &  
RISQUE DE BLESSURE ACCRU

ETRE SPORTIF DE HN DANS  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
EST UN CHALLENGE AUDACIEUX